



LYCEES et CFA :

FICHE-TYPE DE PRESENTATION D'UN PROJET AUTONOME AU TITRE DU MOIS DE L'AUTRE EDITION 2014

A NOTER :

Cette fiche permet aux établissements (Lycées et CFA) de présenter les projets autonomes qu'ils souhaitent mener dans le cadre du Mois de l'Autre 2014.

Tout projet autonome devra faire l'objet d'une validation par le jury de sélection du Mois de l'Autre. Aucun financement régional ne sera accordé à un établissement pour un projet autonome non déposé auprès de la Région, non validé et non publié au catalogue.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES :

Le contenu de cette fiche, si elle est retenue par le jury de sélection du Mois de l'Autre, figurera dans le catalogue du Mois de l'Autre, au titre des projets autonomes.

La Région apportera peu de modifications à ce contenu.

Nous vous recommandons donc de soigner la rédaction de cette fiche :

- informations complètes sur vos coordonnées ;
- textes succincts, rédaction adaptée ;
- titre de l'action accrocheur ;

La fiche est à compléter impérativement par ordinateur et non à la main.

Elle doit être transmise à la Région par courriel et au format Word (pas de format PDF).

RAPPEL DES DÉLAIS :

A retourner à la Région par courriel uniquement et au format WORD pour le vendredi 27 septembre 2013 dernier délai.

CONTACT RÉGION :

Christine Borrás-Joly
Direction des Lycées
Chargée de l'animation de la vie lycéenne
Tél : 03 88 15 67 06
Mail : christine.borras-joly@region-alsace.eu

1. Présentation de l'établissement :

Nom de l'établissement :	Lycée des Métiers Charles Pointet
Coordonnées : adresse, n° de téléphone, courriel :	5 Rue des Tirailleurs Marocains 68800 Thann 0389377400 Ce.0680074L@ac-strasbourg.fr
Nom et prénom du proviseur ou directeur :	MEYER Madeleine
Nom, prénom, fonction et courriel de la personne ressource / référent Mois de l'Autre dans l'établissement :	MULLER Isabelle professeur de religion : modalité ECR Isabelle.muller1@ac-strasbourg.fr

2. Intitulé de l'action autonome proposée :

Et précisez le mode d'expression ou support choisi (débat, théâtre, création musicale, etc) si cela n'apparaît pas clairement dans le titre

Titre : Le lien intergénérationnel : des lieux et des gens ; récits de vie autour du patrimoine culturel local.

Supports : interviews et diaporama

3. Descriptif de l'action :

Décrivez ici l'action d'animation proposée et la démarche pédagogique

Descriptif : Les élèves de deuxième année CAP Agent Polyvalent de Restauration, avec leurs professeurs de français et d'ECR, et la participation des professeurs d'électronique, vont travailler en partenariat avec un groupe de personnes âgées de la Maison de Retraite de l'hôpital Saint Jacques voisin du lycée et leur animatrice. Il s'agit dans un premier temps de recueillir les récits des personnes âgées concernant les lieux de leur enfance à Thann et environ, ainsi que ceux des élèves. Des images de ces lieux (d'autrefois et actuels) seront collectées par les élèves de 2CAPR. Les interviews seront enregistrées par des élèves de première BAC PRO Système Electronique Numérique, qui assureront également le montage des sons et des images afin de réaliser un diaporama.

Le projet intergénérationnel s'inscrit dans l'objectif 3 du projet d'établissement : ouvrir l'élève à l'extérieur et à une citoyenneté [...] et à l'objectif 3 du projet d'académie : contribuer à l'insertion dans la société par la maîtrise des codes sociaux, langagiers et culturels.

4. Budget prévisionnel :

Donnez ici toute précision utile sur le coût et le budget prévisionnel du projet (à financer via les crédits d'animation de vie lycéenne pour les lycées et via les contrats d'initiative et de progrès pour les CFA). Vous pouvez également joindre un document à part.

Frais de transport éventuels : 200 euros

Frais d'entrée : visite du musée alsacien de Strasbourg et visite du centre ville : 100 euros

Frais d'impression et de communication : 100euros

Matériel divers : papier photo... : 50 euros

Goûter de clôture : 50 euros.

Soit : 500 euros au total.

(2 appareils photos numériques ont déjà été achetés par le lycée, et les élèves bénéficieront d'une formation par un photographe professionnel ; le matériel d'enregistrement et de traitement du son sera prêté par la section SEN)